

1. Bilans azotés en 2024

Les méthodes de raisonnement de la fertilisation ont été mises à jour par les instituts techniques sans toutefois révolutionner les bilans azotés.

Le calcul de la valeur A (azote minéralisé l'année précédente) a notamment été revu par Arvalis : il est estimé avec une valeur par type de sol stable pour les 5 ans à venir. L'impact des variations est toutefois faible sur la dose d'azote : entre -10 et + 5 u selon l'écart.

Pour rappel, pour produire de manière performante en limitant le coût des engrais, le pilotage de la fertilisation azotée est essentiel :

- Le bilan azoté Arvalis / Terre Inovia sur céréales et colza (dans le plan prévisionnel de fumure PPF)
- Le réajustement de dose avec les outils de pilotage en cours de campagne
 - o Mesure de biomasse à l'aide du satellite sur colza
 - o Ajustement du dernier apport d'azote sur blé tendre, blé dur et blé améliorant à l'aide de cartes satellite d'azote absorbé combinées aux mesures de biomasse.

Le service Mes Satimages de la Chambre d'agriculture vous propose ce pilotage !

En complément, pour ceux qui sont équipés d'épandeurs à engrais le permettant, il est possible de moduler la 1^{ère} dose d'azote en choisissant selon les parcelles :

- d'apporter plus d'azote dans les zones à faible biomasse pour équilibrer la végétation ;
- ou d'apporter moins d'azote dans les zones à faible biomasse lorsqu'il s'agit de zones à sol très superficiel avec un potentiel faible.

2. Reliquats d'azote : prévisionnel 24 et bilan 23

Le bilan azoté permet d'évaluer les reliquats à la parcelle. Toutefois, une mesure est exigée en zone vulnérable chaque année, elle permet notamment de prendre en compte les situations pour lesquelles les modèles sont les moins pertinents :

- Privilégiez les parcelles semées en céréales après une prairie, une légumineuse, un précédent type ail, semences, légumes, lin ...

Vous souhaitez faire un reliquat d'azote : nous vous proposons l'aide d'un préleveur, il suffit de remplir le bon de commande (la facturation sera faite directement par le laboratoire).

Renvoyez-nous le bon de commande ci-joint avant le 20 décembre 2023 pour toute demande de reliquat d'azote !

Depuis 2023 : 1 seule analyse sera réalisée sur l'horizon 0-60 cm (aussi profond que les années précédentes mais sans le détail). Cela est rendu possible par l'évolution de la réglementation en zone vulnérable pour l'Occitanie.

Ci-dessous un bilan des reliquats des années précédentes et de 2023

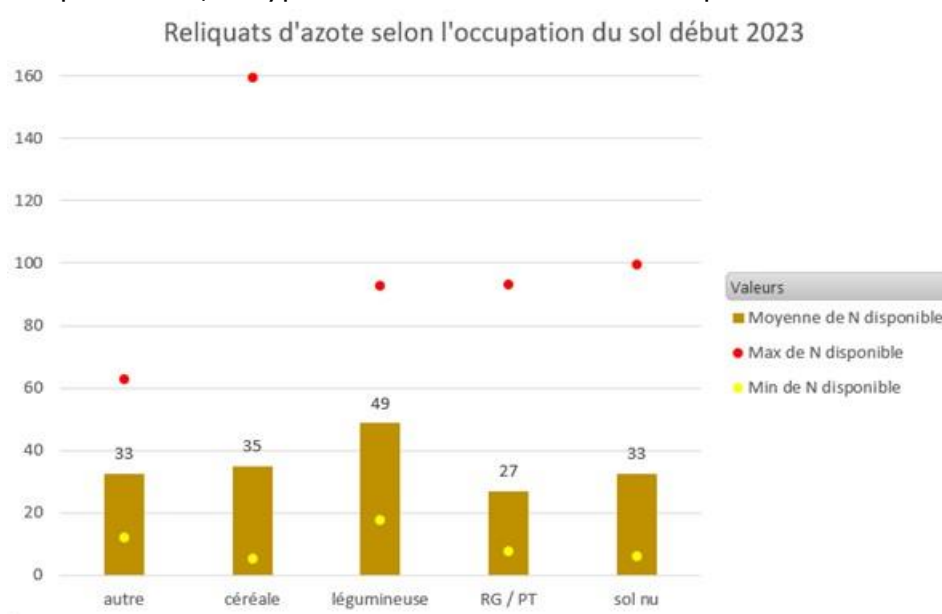
Les reliquats moyens selon les années :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Reliquats moyens	52	30	35	42	32	31	35

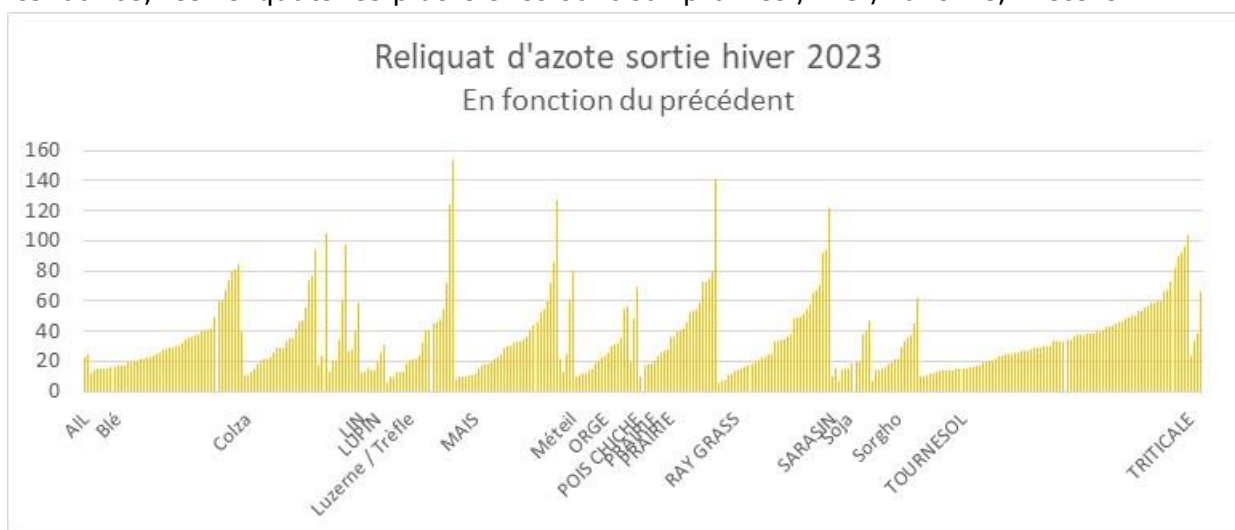
Les reliquats varient d'une parcelle à l'autre (cf. graphe ci-après de 2023).

Les facteurs qui expliquent un niveau de reliquats faibles selon les parcelles :

- La culture sur laquelle les analyses sont faites.
- Le précédent, le type de sol et l'itinéraire technique dans la rotation.



En tendance, les reliquats les plus élevés sont sur prairies / RG / luzerne, méteils.



Bulletin rédigé par :
Cécile Fraysse
c.fraysse@tarn.chambagri.fr
Ghislain Perdrieux
g.perdrieux@tarn.chambagri.fr